

APPEL A PROJETS 2017

➤ **LE CONTEXTE**

Située dans le sud-est de la France, Valréas est une commune de 9800 habitants. Elle est chef-lieu du canton de l'Enclave des Papes et ville centre d'une communauté de communes de 19 communes comptant plus de 22 000 habitants.

Cité importante des Etats Pontificaux, Valréas a gardé de son passé un riche patrimoine. A l'origine la cité appartient à plusieurs coseigneurs placés sous la protection de divers suzerains. En 1317, le pape Jean XXII leur achète Valréas qui est ainsi mise sous l'autorité des Etats du Saint Siège, ce qui explique la dénomination d'Enclave des Papes. C'est à la révolution que l'Enclave, tout comme Avignon, est rattachée à la France et au département du Vaucluse. Le château de Simiane est inscrit à l'inventaire des Monuments Historiques depuis 1913.

La ville est construite à la limite septentrionale de la Provence et du département du Vaucluse et, particularisme local, se trouve enclavée dans le département de la Drôme.

Les contrats de ville de nouvelle génération succèdent, depuis le 1er janvier 2015, aux contrats urbains de cohésion sociale, et constituent le cadre d'action d'une politique de la ville profondément renouvelée.

La loi n° 2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine introduit deux critères uniques qui qualifient un nouveau quartier comme devenant prioritaire de la politique de la ville :

« 1°) *Un nombre minimal d'habitants*

2°) *Un écart de développement économique et social apprécié par un critère de revenu des habitants. Cet écart est défini par rapport, d'une part, au territoire national et, d'autre part, à l'unité urbaine dans laquelle se situe chacun de ces quartiers, selon des modalités qui peuvent varier en fonction de la taille de cette unité urbaine. »*

Dans ce nouveau contexte d'identification des territoires qui concentrent les populations à bas revenus, **un quartier unique d'environ 1700 habitants** au revenu médian annuel par UC de 10 500€, dit « **Centre ancien – Les Tours – La Gaillarde – Mistral – Sévigné** », a intégré la liste des quartiers prioritaires issue de la réforme de la politique de la ville.

La ville de Valréas a donc investi ce nouveau cadre contractuel en partageant l'ambition de la loi dans son article premier :

« La politique de la ville est une politique de cohésion urbaine et de solidarité, nationale et locale, envers les quartiers défavorisés et leurs habitants.

Elle est conduite par l'Etat, les collectivités territoriales et leurs groupements, dans l'objectif commun d'assurer l'égalité entre les territoires, de réduire les écarts de développement entre les quartiers défavorisés et leurs unités urbaines et d'améliorer les conditions de vie de leurs habitants.

Elle est mise en œuvre au moyen des contrats de ville (...).

Elle mobilise et adapte, en premier lieu, les actions relevant des politiques de droit commun et, lorsque la nature des difficultés le nécessite, met en œuvre les instruments qui lui sont propres.

Elle s'inscrit dans une démarche de co-construction avec les habitants, les associations et les acteurs économiques, s'appuyant notamment sur la mise en place de conseils citoyens. (...) ».

La dynamique de travail et de concertation, entamée depuis fin 2014 en vue de la préparation du contrat de ville, s'est appuyée sur un diagnostic partagé du territoire, faisant apparaître ses atouts et ses fragilités. Ce travail a permis de définir des orientations et des priorités d'action sur 5 ans.

➤ LES ORIENTATIONS 2015-2020 DU CONTRAT DE VILLE DE VALREAS

Les orientations et la programmation des actions pour la période 2015-2020 ont été actées dans le contrat de ville signé le 17 décembre dernier, pour chacun des piliers suivants :

Les problématiques transversales

- Favoriser l'accès aux droits des Valréassiens en rapprochant les services publics de leur lieu de vie et en améliorant la desserte du territoire
- Lutter contre le phénomène d'enclavement en mobilisant le droit commun là ou aujourd'hui, il n'est pas ou plus présent
- Augmenter l'efficacité des dispositifs nombreux existants en coordonnant les interventions et en améliorant la connaissance mutuelle

Développement économique et emploi

- Redonner de l'attractivité au territoire :
 - ✓ En développant la nouvelle filière du végétal, le tourisme, et la filière «silver»
 - ✓ A minima en maintenant le niveau d'équipements structurants de la commune
 - ✓ En luttant contre le dumping entre territoires (problématique fiscale d'une zone de revitalisation rurale a proximité)
- Encourager l'activité féminine en promouvant les métiers des services à la personne
- Lutter contre la dévitalisation du centre-ville :
 - ✓ En maîtrisant le foncier commercial
 - ✓ En pérennisant le poste de manager
 - ✓ En accompagnant les créateurs de commerces

| Problématiques relevées | Questionnement/analyse | Actions existantes / potentialités | Propositions Contrat de ville 2015/2020 |
|---|---|--|--|
| Un solde démographique (naturel et migratoire) négatif depuis 2011 | Perte d'attractivité du territoire ? | Politique volontariste de développement touristique | Maintenir et développer des équipements et services publics : hôpital, lycée, Pôle Emploi... Promouvoir la nouvelle filière autour du végétal (Cité du végétal) Adapter les formations professionnelles aux besoins du territoire Accompagner les créateurs d'entreprises |
| Forte augmentation du nombre de personnes âgées et de leurs besoins | Le droit commun, créateur d'emploi (aide à domicile, entretien et rénovation de l'habitat, produits | Référent PA/PH au CCAS : 80 dossiers ADPA en moyenne /an Assistante sociale spécialisée personnes âgées au CMS | Améliorer l'accès aux droits Développer la filière « services à la personne » Améliorer la connaissance du public cible |

| Problématiques relevées | Questionnement/analyse | Actions existantes / potentialités | Propositions Contrat de ville 2015/2020 |
|---|---|--|--|
| | <p>dédiés) est-il complètement mobilisé ?</p> <p>Problématique de l'accompagnement au montage des dossiers retraite entraînant une rupture de ressources ?</p> <p>Absence de permanence de la CARSAT ?</p> | <p>Structures support de l'aide à domicile présentes, dynamiques avec des capacités de développement (territoire attractif pour la concurrence)</p> | <p>Développer des actions de prévention favorisant un maintien à domicile de qualité</p> <p>Améliorer le partenariat avec le lycée St Dominique</p> <p>Consolider et promouvoir les actions existantes en initiant une démarche analytique</p> |
| <p>Desserte du territoire par les transports en commun / situation du territoire enclavé</p> | <p>Prise en compte des spécificités du territoire et de l'éloignement des principaux centres économiques et administratifs (Orange / Bollène) ?</p> <p>Coordination des dessertes Vaucluse / Drôme ?</p> | <p>Liaisons en transport en commun : TER vers Montélimar</p> <p>Liaison en transport scolaire ouverts au public vers Orange et Bollène</p> | <p>Améliorer les dessertes</p> <p>Coordonner les politiques de transport entre la Drôme et le Vaucluse</p> <p>Promouvoir et développer les mobilités alternatives</p> |
| <p>Déficit d'emploi et de formation / taux de chômage supérieur aux territoires de référence / Revenus familiaux bas / progression du nombre d'allocataires CAF</p> | <p>Accompagnement des demandeurs d'emploi en lien avec les difficultés de transport ?</p> <p>Mobilisation des actions de formation en lien avec les difficultés de transport ?</p> <p>Adéquation entre les besoins de main d'œuvre des entreprises et la qualification des demandeurs d'emploi ?</p> <p>Accès au droit commun ?</p> | <p>Offre de service de la Mission Locale</p> <p>Création d'un lycée privé d'enseignement général rentrée 2015/2016</p> <p>Engagement des établissements scolaires du 2nd degré dans une dynamique de diversification de l'offre de formation en lien avec les projets de développement économique</p> | <p>Mobiliser les clauses d'insertion dans les marchés publics pour toutes les administrations présentes sur le territoire</p> <p>Promouvoir les accueils en entreprise (stages, alternances, apprentissages, immersion en milieu professionnel...)</p> <p>Initier une démarche de GPEC en développant le partenariat entreprises / agences intérimaires / structures d'insertion</p> |
| <p>Faible taux d'activité des femmes</p> | <p>Capacité des modes d'accueil de la petite enfance et de leur financement par les familles ?</p> <p>Adaptation des jours et horaires d'ouverture aux emplois atypiques ?</p> | <p>Une crèche associative de 35 berceaux</p> <p>Création d'une micro crèche en cours avec accueil en horaires atypiques</p> | <p>Soutenir le projet de relocalisation de la structure multi accueil</p> <p>Promouvoir l'activité professionnelle en lien avec les métiers liés aux personnes âgées</p> <p>Favoriser les parcours d'insertion des femmes</p> |
| <p>Faiblesse de la création d'entreprise dans les secteurs industriel et bâtiment / construction</p> | <p>Le soutien à la création d'entreprise est-il suffisant ?</p> <p>Coordination des acteurs ?</p> <p>Fiscalité du territoire défavorable / territoires environnants</p> | <p>Compétence développement économique transféré à la CCEPPG</p> <p>Permanence de la CCI, Activ Conseil, Initiative seuil de Provence</p> <p>Projet de la Cité du végétal</p> <p>Disponibilité de locaux commerciaux et de friches industrielles</p> <p>Un Club des entrepreneurs à l'échelle de la CCEPPG</p> | <p>Maintenir les dispositifs existants</p> <p>Renforcer la coordination des acteurs</p> <p>Coordonner les actions pour éviter les doublons et améliorer la lisibilité des interventions publiques : ex : accompagnement des créateurs d'entreprise / CREO</p> |

| Problématiques relevées | Questionnement/analyse | Actions existantes / potentialités | Propositions Contrat de ville 2015/2020 |
|--|--|---|--|
| <p>Dévitilisation du centre-ville / difficulté des commerces de proximité Diversité de l'offre de produits</p> | <p>Mobilisation du FISAC, de la caisse des dépôts et Consignations ?</p> | <p>Création des Boutiques de saison Politique de relance économique par le Tourisme / ouverture du château de Simiane à la visite Action du manager de centre-ville</p> | <p>Mettre en œuvre une politique de maîtrise foncière par l'acquisition publique Pérenniser le poste de manager de centre-ville Accompagner les créateurs de commerces Mobiliser tous les moyens juridiques et financiers en faveur de la revitalisation du centre-ville</p> |

Jeunesse, éducation et parentalité

- Améliorer l'accompagnement à la scolarité :
 - ✓ En rapprochant les parents de l'institution scolaire
 - ✓ En redonnant du sens à la scolarité
 - ✓ En coordonnant les CLAS existants
- Optimiser les dispositifs existants par la coordination des acteurs

| Problématiques relevées | Questionnement/analyse | Actions existantes | Propositions Contrat de ville 2015/2020 |
|--|--|--|---|
| <p>Accompagnement à la scolarité</p> <p>Implication des parents dans la scolarité des enfants.</p> <p>Absentéisme scolaire (les établissements scolaires ont des difficultés pour rencontrer les parents)</p> <p>Problématique des 17-20 ans déscolarisés.</p> <p>Desserte du territoire par les transports en communs / situation du territoire enclavé</p> | <p>Problématiques des élèves en transit (aux collèges/lycées 20 élèves par an (étude de 2012))</p> <p>Difficulté de la maîtrise de la langue française des parents</p> <p>Accès au lycée de secteur basé à Bollène (éloignement avec problématique du transport scolaire) Orientation scolaire par défaut de certains jeunes.</p> <p>Prise en compte des spécificités du territoire et de l'éloignement des principaux centres économiques et administratifs (Orange / Bollène) ?</p> <p>Problématique du déplacement à pied des jeunes sur le chemin des Estimeurs pour se rendre au collège</p> <p>Coordination des dessertes Vaucluse / Drôme ?</p> | <p>Mise en place d'actions du collège en partenariat avec le centre social AGC afin que les parents se rendent aux convocations de l'établissement scolaire.</p> <p>Dans le cadre du RRS mise en place de réunions individuelles avec les familles dès la maternelle (fort taux de participation des familles).</p> <p>Mise en place de réunions pour constituer un groupe de travail sur l'absentéisme scolaire.</p> <p>Plus de données depuis septembre 2014</p> <p>Classes CLIN (classe d'initiation pour non francophone) et CLIS (classe pour l'inclusion scolaire)</p> <p>Action de la Mission Locale</p> <p>Mise en place du dispositif le CLAS : 2 opérateurs (AGC et l'association l'Entente du Vaucluse) et une aide aux devoirs assurée par l'association la Maison des enfants</p> | <p>Lisibilité du système (l'école doit « faire sens » pour les parents)</p> <p>Intégration des parents</p> <p>Améliorer la coordination des acteurs du CLAS</p> <p>Promouvoir et développer les dispositifs d'alphabétisation</p> <p>Promouvoir les accueils existants</p> <p>Travailler sur la prise en charge des jeunes au-delà de 16 ans</p> <p>Optimisation du droit commun</p> <p>Améliorer les dessertes</p> |

| Problématiques relevées | Questionnement/analyse | Actions existantes | Propositions Contrat de ville 2015/2020 |
|---------------------------------|---|--|--|
| | | <p>Au lycée Revoul existence d'une plateforme pour le décrochage scolaire</p> <p>Création d'un lycée privé à la rentrée scolaire 2015-16 (2 classes de seconde) Club Jeunes AGC-Maison de quartiers- Forum des Métiers et Formations Prises de contacts avec les jeunes sur les zones de rassemblements</p> <p>Action de l'ADVSEA</p> <p>Liaison en transport scolaire ouverts au public vers Orange et Bollène</p> | <p>Coordonner les politiques de transport entre la Drôme et le Vaucluse</p> |
| <p>Coordination des acteurs</p> | <p>Optimisation des actions Partage d'information pour une meilleure connaissance mutuelle et une coordination des interventions Articulation et mutualisation des moyens</p> | <p>Rencontres ponctuelles</p> | <p>Organiser la coordination des acteurs</p> |
| <p>Soutien à la parentalité</p> | <p>Utilisation partielle des enveloppes CAF pour l'emploi d'une TISF Impact des journées de la parentalité et pertinence de la programmation Les familles sont en réelles difficultés</p> | <p>Service TISF géré par l'association l'Aide aux Familles</p> <p>Diverses actions à destination des familles coordonnées par le centre socioculturel AGC</p> <p>Mise en place des journées de la Parentalité</p> <p>Présence de structures :</p> <ul style="list-style-type: none"> - multi-accueil « Lis Amouriés » - La maison des enfants - Le centre social AGC - L'entente - Trait d'union | <p>Optimiser le recours à l'intervention des TISF Développer la coordination entre les structures</p> <p>Modifier le concept des journées de la Parentalité</p> |

Habitat et cadre de vie

- Améliorer la connaissance infra quartier
- Lutter contre l'image négative des ensembles en améliorant la qualité paysagère et le rapport à la rue
- Accompagner les propriétaires occupants ou bailleurs confrontés à la dégradation du bâti en promouvant les dispositifs existants et en maintenant la politique volontariste en matière d'infractions au RSD
- Lutter contre la vacance des logements :
 - ✓ En améliorant la connaissance des causes
 - ✓ En mobilisant les dispositifs existants

| Problématiques relevées | Questionnement/analyse | Actions existantes | Propositions Contrat de ville 2015/2020 |
|---|---|--|---|
| Un solde migratoire négatif depuis 2011* | Perte d'attractivité du territoire ? | Politique volontariste de développement touristique Politique de création d'une nouvelle filière autour de la valorisation du végétal | Maintenir et développer des équipements et services publics : hôpital, lycée, Pôle Emploi... Promouvoir la nouvelle filière autour du végétal (Cité du végétal) Favoriser le développement de la filière tourisme |
| Progression du nombre de logements vacants, souvent de qualité médiocre | Quel quartier est le plus touché par la vacance ? Typologie des logements ? Raison de la vacance ? | Soligone : conventionnement de logements Permanence Habitat et Développement | Améliorer la connaissance de la problématique Recenser et promouvoir les actions existantes Promouvoir le conventionnement des logements avec ou sans travaux |
| Déficit d'emploi et de formation / taux de chômage supérieur aux territoires de référence / Revenus familiaux bas / progression du nombre d'allocataires CAF* | Accès au droit commun : - Accompagnement des demandeurs d'emploi en lien avec les difficultés de transport ? | Offre de services de la Mission Locale Création d'un lycée privé d'enseignement général rentrée 2015/2016 Engagement des établissements scolaires du 2 nd degré dans une dynamique de diversification de l'offre de formation en lien | Mobiliser les clauses d'insertion dans les marchés publics pour toutes les administrations présentes sur le territoire Promouvoir les accueils en entreprise (stages, alternances, apprentissages, immersion en milieu professionnel...) |

| Problématiques relevées | Questionnement/analyse | Actions existantes | Propositions Contrat de ville 2015/2020 |
|---|--|--|---|
| | <ul style="list-style-type: none"> - Mobilisation des actions de formation en lien avec les difficultés de transport ? | <p>avec les projets de développement économique</p> <p>Présence de structures IAE</p> | <p>Initier une démarche de GPEC en développant le partenariat entreprises / agences intérimaires / structures d'insertion</p> <p>Promouvoir et développer les mobilités alternatives</p> |
| <p>Des propriétaires occupants ou bailleurs avec de faibles revenus confrontés à la dégradation du bâti</p> | <p>Connaissance des dispositifs par les propriétaires ?</p> <p>Accompagnement au montage des dossiers ?</p> | <p>Mission point info amélioration de l'habitat</p> <p>Offre de service de Soligone , ADIL, CAF et ANAH</p> | <p>Promouvoir les actions existantes auprès des publics cible</p> <p>Initier une étude pré opérationnelle OPAH</p> |
| <p><u>Quartier centre-ville</u> : ruelles étroites, bâti historique, logements en inadéquation avec les exigences de confort actuelles</p> <p>Augmentation des arrêtés de péril et conséquences financières pour la commune</p> <p>41 % des infractions RSD des 6 dernières années*</p> | <p>Coordination des acteurs et suivi des ménages concernés ?</p> <p>Financement de l'accès au logement par le droit commun pour les logements concernés par une procédure ?</p> | <p>Offre de services du centre social</p> <p>Accompagnements des locataires par le service de Police municipale et orientation vers les organismes compétents</p> | <p>Promouvoir les droits et devoirs des locataires et propriétaires</p> <p>Promouvoir les actions existantes auprès des propriétaires bailleurs privés</p> <p>Développer le partenariat avec les services du Conseils départemental / FDUSL</p> |
| <p><u>Quartier Les Tours</u> : résidence pavillonnaire des années 50, bâti vieillissant, population vieillissante</p> | <p>Le droit commun, (aide à domicile, entretien et rénovation de l'habitat, produits dédiés) est-il complètement mobilisé ?</p> <p>Problématique de l'accompagnement au montage des dossiers retraite entraînant une rupture de ressources ?</p> <p>Absence de permanence de la CARSAT ?</p> | <p>Référent PA/PH au CCAS : 80 dossiers/an</p> <p>ADPA en moyenne</p> <p>Structures support de l'aide à domicile présentes, dynamiques avec des capacités de développement (territoire attractif pour la concurrence)</p> <p>Mission point info amélioration de l'habitat</p> <p>Permanences de nombreux organismes : ADIL, RHESO, CEDER</p> | <p>Améliorer l'accès aux droits</p> <p>Développer la filière « services à la personne »</p> <p>Améliorer la connaissance du quartier et du public</p> <p>Développer des actions de prévention favorisant un maintien à domicile de qualité</p> <p>Promouvoir les actions existantes autour de la rénovation des logements</p> <p>Développer l'aide au montage des dossiers retraite</p> |

| Problématiques relevées | Questionnement/analyse | Actions existantes | Propositions Contrat de ville 2015/2020 |
|--|--------------------------------|---|--|
| <u>Quartier Mistral Sévigné</u> : 2 ensembles de copropriétés en collectifs, environ 210 logements dont certains rénovés. Espaces extérieurs en gestion mixte, peu aménagés, stationnements insuffisants | Accès au droit commun / langue | Offre de services du centre social Permanence du PADE Educateurs ADVSEA en pied d'immeuble Interventions des services techniques municipaux pour travaux d'entretien Reprises des chaussées, trottoirs et de l'éclairage de la rue de desserte principale | Améliorer la connaissance du quartier et du public Requalifier les espaces extérieurs Promouvoir le droit commun |
| Quartier La Gaillarde (habitat social collectif en barre/ La Ribeyronne (copropriété privée collective en barre) | Accès au droit commun / langue | Offre de services du centre social Permanence du PADE Educateurs ADVSEA en pied d'immeuble | Améliorer la connaissance du quartier et du public Promouvoir le droit commun |

**Problématiques communes aux thématiques « Emploi et développement économique » ou « Tranquillité publique et prévention de la délinquance »*

Tranquillité publique et lutte contre la délinquance

La question transversale à cette thématique est la réactivation du Contrat Local de sécurité et Prévention de la Délinquance.

Les actions qui seront programmées s'appuieront sur le Plan Départemental de Prévention de la Délinquance 2014/2017, selon les enjeux suivants :

- Lutter contre les infractions aux stupéfiants en coordonnant l'action et la prévention sur les publics cibles
- Lutter contre le sentiment d'insécurité et les atteintes à la paix publique en assurant une présence qui rassure et en développant la prise en charge des 17-20 ans
- Lutter contre les violences intrafamiliales en maintenant et en coordonnant les actions existantes.

| Problématiques relevées | Questionnement/analyse | Actions existantes | Propositions Contrat de ville 2015/2020 |
|--|---|---|---|
| Augmentation des vols et cambriolages : Quartier centre-ville impacté par les atteintes aux commerces | Renforcement de la vidéo protection ? Permanence et stabilité des moyens et matériels de la brigade de Gendarmerie | Système de vidéo protection : 30 caméras en fonctionnement Projet en cours de déport vers la Gendarmerie – année 2015 Création en 2014 d'un groupe d'enquête et de lutte contre les cambriolages par la gendarmerie (GELAC) Opération tranquillité vacances (O.T.V.) Surveillance particulière à la fermeture des commerces assurée par la Police Municipale Renfort de gendarmerie, notamment en période estivale | Promouvoir l'Opération Tranquillité Vacances. Renforcer la prévention auprès des commerçants de proximité de centre-ville Assurer la permanence des effectifs et des renforts estivaux de la brigade de gendarmerie. |
| Hausse des infractions aux stupéfiants | Coordination des actions de préventions ? Suppression de la consultation jeunes consommateurs. | Système de vidéo protection Contrôles de gendarmerie réguliers aux abords des établissements scolaire Actions de prévention des établissements scolaires en partenariat avec le centre social et le formateur antidrogue de la gendarmerie | Evaluer et valider les outils et les actions existantes Cibler et coordonner la prévention sur les publics cibles. Développer la prévention primaire |
| Sentiments d'insécurité et atteinte à la paix publique | Question de la prise en charge des jeunes dans les structures d'accueil (centre-ville et quartiers) ? Question de la médiation ? Problématique des 17-20 ans déscolarisés ! | Offre de services du centre social : structures d'accueil dans les quartiers et en centre-ville Prises de contacts avec les jeunes sur les zones de rassemblements Renfort de gendarmerie notamment en période estivale Action de l'ADVSEA Plateforme de décrochage scolaire | Promouvoir les accueils existants Travailler sur la prise en charge des 17-20 ans Assurer une présence qui rassure Développer la communication pour agir sur le sentiment d'insécurité et modifier les représentations |

| Problématiques relevées | Questionnement/analyse | Actions existantes | Propositions Contrat de ville 2015/2020 |
|--|---|---|--|
| | | | Développer le droit commun de la DRCS |
| Différents familiaux et violences faites aux femmes : plutôt concentrés sur le secteur du centre-ville | Coordination des acteurs et suivi des ménages concernés ? Prise en charge des femmes victimes de violence (hébergement) ? Quelle connaissance réelle de la situation (nombre, cause...) ? | Permanences d'associations dédiées à la thématique : AMAV, Rheso, médiation familiale Action de l'intervenant social de la gendarmerie Permanences du CMS à la brigade de Gendarmerie pour l'accompagnement des femmes dans les démarches (dépôt de plainte) | Compléter le diagnostic Promouvoir les actions déjà existantes Renforcer la coordination des acteurs et suivi : parcours de prise en charge |
| Infractions RSD | Coordination des acteurs : Police municipale, service sociaux, associations ? Financement de l'accès au logement par le droit commun pour les logements concernés par une procédure ? | Convention commune/Habitat et développement avec engagement financier de la commune Permanences : ADIL, Habitat et développement Accompagnement des locataires dans les premières démarches par le service de Police Municipale Partenariat services sociaux / Police Municipale | Promouvoir les droits et devoirs des locataires et propriétaires, Promouvoir les solutions existantes auprès de propriétaires bailleurs privés Développer le partenariat avec les services du Conseil départemental /FDUSL |

➤ LE CONTEXTE DE L'APPEL A PROJET 2017 :

La mise en œuvre opérationnelle du contrat de ville de Valréas débutée au cours du dernier trimestre 2015 s'est poursuivie en 2016, soutenue par une dynamique de partenariat et la recherche « d'effets leviers » pour chacune des thématiques prioritaires : « développement économique et emploi », « jeunesse, éducation et parentalité », « habitat et cadre de vie », « tranquillité publique et lutte contre la délinquance ».

Du fait du caractère nouveau de la politique de la ville sur le territoire, les actions conduites par les opérateurs associatifs, en relation avec l'équipe opérationnelle, ont recherché une coopération de proximité, destinée à favoriser l'effet levier de la politique de la ville sur leurs programmes d'actions.

Des projets élaborés de façon partenariale au cours de l'année 2016, verront leur mise en œuvre opérationnelle en 2017. La programmation 2017 les prendra donc en compte.

➤ A QUI S'ADRESSE L'APPEL A PROJETS 2017?

L'appel à projets s'adresse aux associations (loi 1901), collectivités territoriales, bailleurs sociaux, établissements publics et autres organismes à but non lucratif.

➤ CONDITIONS D'ELIGIBILITE

Les projets proposés devront prendre en considération les critères suivants :

- S'inscrire dans les orientations générales du contrat de ville et les problématiques visées par l'appel à projets,
- Développer une proposition réaliste et adaptée aux difficultés des habitants du périmètre, complémentaire à la mobilisation du droit commun, en cohérence avec l'existant,
- S'attacher à associer et à mobiliser les publics concernés par le projet,
- Veiller à prendre en compte les priorités transversales visées par la politique de la ville :
 - Concourir à l'égalité entre les femmes et les hommes, à la politique d'intégration et à la lutte contre les discriminations,
 - Garantir aux habitants l'égalité réelle d'accès aux droits, à l'éducation, à la culture, aux services et aux équipements publics,
 - Porter une attention particulière à la question de la jeunesse dans une large acception (enfance, adolescence, jeunes adultes).

➤ MODALITES DE DEPÔT ET D'INSTRUCTION

- Les dossiers de demande doivent être déposés au plus tard le 1^{er} décembre 2016 et prennent la forme du dossier CERFA 2016 joint au présent appel à projets,
- Les dossiers pourront être remis par voie électronique à l'adresse suivante : social@mairie-valreas.fr,
- Les dossiers pourront être adressés ou déposés en version papier à l'adresse suivante :

Mairie de Valréas

CCAS

8 place Aristide BRIAND

BP 1 - 84602 VALREAS cedex

Tél : 04.90.35.30.31

- Les demandes de subvention à la Région devront être conformes à son règlement financier qui peut être transmis par mail sur demande.
- La présentation du budget prévisionnel de l'action veillera, dans la mesure du possible, à distinguer les ressources sollicitées au titre du droit commun (DC) et les ressources sollicitées dans le cadre des crédits spécifiques à la politique de la ville (hors droit commun/ HDC).
- Le dépôt des dossiers fera l'objet d'un accusé de réception.
- Les dossiers qui feront l'objet d'un avis favorable du Comité de Pilotage et sollicitant une subvention de l'Etat, devront être saisis ultérieurement sur le site extranet du CGET.

➤ POUR TOUTE DEMANDE D'INFORMATION

Toute demande ou projet nouveau, doit faire l'objet d'une rencontre préalable au dépôt de dossier avec Céline BOUFFET, responsable du CCAS, en charge du contrat de ville qui assure le renseignement des porteurs de projets.

Se rapprocher de l'accueil du CCAS, pour prendre rendez-vous :

- Par mail : social@mairie-valreas.fr
- Par téléphone : 04 90 35.30.31

Le comité technique du contrat de ville de Valréas instruira les dossiers.

Un courrier électronique rendra compte de la décision du comité de pilotage.

➤ ANNEXES

- Cartographie du quartier prioritaire
- Dossier CERFA de demande de subvention

Périmètre géographique: Centre ancien – Les tours – La Gaillarde – Mistral Sévigné



Département : Vaucluse

Commune : Valréas

CC Enclave des Papes-Pays de Grignan



Quartier : Centre ancien-Les Tours-La Gaillarde-Mistral-Sévigné



Source : BD ORTHO@IGN - CGET

1:6 050

Les références du quartier prioritaire de Valréas sont:

- Nom du quartier : Centre ancien-Les Tours-La Gaillarde-Mistral-Sévigné
- Numéro de référence: Z1001

Appel à projet 2017
Contrat de ville de Valréas 2015-2020

